



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/journee-d-etude-responsabilite.html>

Journée d'étude

"Responsabilité individuelle vs

déresponsabilisation

collective. Jeune et

responsable ?", Namur

Date de mise en ligne : vendredi 28 janvier 2011

- Agenda -

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

L'enfant juridiquement incompetent doit être représenté par ses parents dans les actes et démarches juridiques. On attend des parents qu'ils éduquent l'enfant pour le rendre progressivement responsable et capable de prendre une place dans la société. Les différents professionnels de l'enseignement, de l'Aide à la jeunesse, etc. ont pour mission de les accompagner dans leur parcours visant à devenir des adultes autonomes.

Infantilisation et sur-responsabilisation

Le statut du jeune est désarticulé : Les jeunes sont-ils immatures et irresponsables ou responsables et devant assumer les conséquences de leurs actes ? D'une part « l'enfant-roi » est tenu pour responsable de son manque d'éducation. D'autre part, la contractualisation de toute démarche éducative peut se retourner contre le jeune qui n'a pas respecté le « contrat » qu'il avait pourtant « librement » accepté. Les jeunes sont-ils alors pris au piège des paradoxes de la société ? Comment peuvent-ils exercer des responsabilités à leur niveau tout en prenant le temps d'accéder progressivement à l'âge adulte ? Comment leur permettre d'avoir des droits, de les exercer, sans devoir en payer le prix fort ? Comment les professionnels peuvent-ils aider, guider les jeunes dans ce cheminement sans les infantiliser mais en les amenant progressivement à grandir ?

Objectif

L'objectif de cette journée d'étude est de permettre aux travailleurs du secteur de réfléchir à leurs pratiques au regard des questions de responsabilité et de responsabilisation. Ceci afin de mettre en commun des expériences et construire une réflexion qui donne du sens au travail socio-éducatif avec les jeunes et aux perspectives que la société leur propose.

Lieu, date et heures

Cette journée d'étude se tiendra à Namur (FUNDP, Faculté de Philosophie et Lettres, Aula Maior, rue J. Grafé 1), le 21 janvier 2011

Organisateurs

Service Droit des Jeunes ; DEI Belgique ; Jeunesse et Droits ; Ligue des droits de l'Homme ; Coordination des ONG pour les droits de l'enfant.

Programme

9h Accueil et inscriptions ; 9h15 Introduction de la journée par Benoit Van Keirsbilck ; 9h30 Approche philosophico-juridique de l'évolution du statut de l'enfant et de sa place dans la société, par Jacques Fierens ; 10h Une passion collective irresponsable : trouver un responsable à tout prix, par Antoine Masson ; 10h30 Pause café ; 11h La responsabilisation à travers la contractualisation, ou comment faire porter à l'individu les conséquences de ses actes, par Abraham Franssen ; 11h30 Pratiques de responsabilisation : de la décision à l'exécution du placement des mineurs poursuivis par la justice, par Alice Jaspert ; 12h Débat avec la salle ; 12h45 Lunch ; 14h15 Ateliers ; 16h15 Pause ; 16h45 Conclusions : Quelles balises pour les professionnels ?, par Jean- François Servais ; 17h00 Verre de l'amitié

PAF, précisions et informations 50 euros, à verser sur le compte 068-2008803-57 inscriptions via jdj@skynet.be ;

infos complémentaires auprès de cd@sdj.be